

## EMPRISE ET MEURTRE CONJUGAL

# LA VICTIME ÉTAIT UN HOMME

En mai 2020, Valentin Delobel, colosse de 102 kg, succombe à un coup de couteau dans le cœur porté par Kelly L., sa compagne, deux fois plus frêle que lui. L'entourage du couple estime que la victime vivait sous emprise.

Le procès aura lieu à Grenoble à partir du 19 février. **PAR MARINE MAZÉAS**

Penché sur le corps inanimé de Valentin Delobel, un secouriste masse en cadence la poitrine sanglante de la victime, espérant faire repartir son cœur transpercé par un couteau à steak. Il est 1 h 26, la scène a lieu à la sortie du confinement, le 18 mai 2020, dans un mobile home à Sainte-Marie-du-Mont, village isolé de l'Isère. Tout près, Kelly L., couverte de sang, en culotte, est en pleurs. C'est elle qui a alerté les pompiers. « *Val, mon amour, crie-t-elle alors au téléphone, entre deux sanglots. Je n'ai pas fait exprès.* »

Dès ses premières déclarations, la jeune femme de 24 ans décrit une scène de dispute et la fureur de son compagnon, 28 ans, dont elle aurait voulu se prémunir. Selon elle, le ton serait monté et le jeune homme aurait frappé dans le mur de la chambre, laissant l'empreinte de son poing, avant de casser une porte de placard et de projeter Kelly plusieurs fois au sol, l'empêchant de s'enfuir. Pour le repousser, elle aurait alors utilisé un couteau « *comme bouclier* », mais, en avançant, Valentin se serait empalé sur la lame jusqu'à la garde, avant de s'effondrer.

Un peu plus tôt dans la soirée, les deux amants avaient pourtant participé à un barbecue avec des proches sans qu'aucune tension ait été constatée. C'est en ren-

trant dans leur logement temporaire – un mobile home installé à flanc de colline sur le terrain d'un cousin de Kelly – que la situation aurait dégénéré. Le couple s'y était arrêté au retour de leur saison dans l'hôtellerie dans la station de Méribel alors que le confinement était annoncé par le gouvernement.

### Disputes et violences

Originaires tous les deux du village de Siran (Hérault), ils se rapprochent à l'adolescence, puis plus franchement en 2018, après la rupture de Valentin d'avec sa compagne, mère de son petit garçon de 4 ans. « *Il était dans une grande vulnérabilité et avait besoin de combler un manque affectif. Il s'est attaché à elle* », rapporte à



Marianne M<sup>e</sup> Hervé Gerbi, avocat des parties civiles.

Kelly L. est aussi fragilisée par un viol subi à l'âge de 14 ans, dit-elle, dont la procédure a été classée sans suite faute d'éléments. Sa famille indique qu'elle avait ensuite changé, fait une tentative de suicide avant d'être suivie psychologiquement. D'un tempérament libre, elle aimait voyager à l'étranger en dehors des saisons. Ex-addict à la cocaïne, elle consommait alors plutôt du cannabis tandis que Valentin Delobel avait tendance à boire.

Dans ce contexte, les disputes rythment leur relation, comme l'attestent les voisins des logements saisonniers qu'ils occupent ainsi que leurs amis respectifs, parfois témoins de scènes de violence.

### 27 HOMMES TUÉS PAR LEUR PARTENAIRE EN 2022

**E**n 2022, 27 hommes sont morts, victimes de leur partenaire ou ex-partenaire, ce qui correspond à un mort tous les treize jours. C'est une étude nationale sur les morts violentes au sein du couple publiée en 2023 par le ministère de l'Intérieur qui le révèle – un chiffre en hausse de 29 % par rapport à l'année 2021. La plupart des actes recensés (87 %)

ont été commis au domicile après une dispute et avec une arme blanche ou une arme à feu. La séparation mal acceptée constitue souvent le mobile du crime. On apprend également que 26 % des victimes masculines – dont l'âge médian est de 43 ans – avaient déjà subi des violences antérieures non signalées puisque seuls deux hommes ont déposé

plainte en 2022. L'étude note, par ailleurs, une forte hausse des tentatives d'homicides toutes victimes confondues au sein du couple (+ 45 %), avec 366 faits enregistrés en 2022 contre 251 en 2021. Le nombre de femmes tuées par leur partenaire ou ex-partenaire en 2022 est de 118 (- 3 % par rapport à l'année précédente), soit un décès tous les trois jours. ■



**“IL NE SAVAIT PAS COMMENT faire pour s'en libérer, il était très attaché à elle”, affirme M<sup>e</sup> Gerbi, avocat des parties civiles. Ci-dessus, le village de l'Isère où a eu lieu le drame.**

Certains désignent Kelly L., malgré sa frêle carrure – 1,56 m pour 46 kg –, comme à l'initiative de coups et montrant une grande agressivité envers Valentin. Intervenues pour tapage nocturne en 2019, deux policiers municipaux rapportent l'attitude « hystérique » de la jeune femme et la placidité de son compagnon.

### Une mort annoncée ?

« C'était une relation toxique qui s'est nettement aggravée la dernière année. Visiblement, aucun d'eux n'arrivait à gérer cette histoire, tempère M<sup>e</sup> Florian Medico, conseil de Kelly L., soutenant que les violences sont réciproques. D'autres témoins ont assisté à des scènes de brutalité et d'humiliation de la part de Valentin. Ma cliente n'a jamais nié s'être défendue dans le cadre de ces épisodes-là sauf que, naturellement, il avait le dessus compte tenu de sa carrure impressionnante. »

Pourtant, dans l'entourage de ce grand gaillard de 1,80 m pour 102 kg, décrit comme un « nounours » aimant la pêche et

la nature, il ne fait pas de doute qu'il était sous l'emprise de celle qu'il aimait. « Il faut se méfier des apparences, prévient M<sup>e</sup> Gerbi. On a l'impression que, parce qu'il était imposant, il avait l'ascendant. Mais au regard des nombreux SMS échangés depuis 2018, il y avait très clairement une pression psychologique à l'encontre de Valentin. » Dans l'un de ses messages, Kelly L. menace de « le tuer dans son sommeil » et de faire du mal à son fils. Inquiète, une amie du jeune homme tente de le faire réagir. « Un jour, ça va aller trop loin. – Oui, je sais, répond-il. Réagis. – Réagir ? Comment ? », hésite-t-il avant d'imaginer prendre ses distances. « Il ne savait pas comment faire pour s'en libérer, il était très attaché à elle. Il était amoureux, ça c'est certain. Il était aussi victime, sans aucun doute », assure l'avocat.

En janvier 2020, cinq mois avant le drame, une violente altercation éclate. Kelly prévient alors sa mère et assure que Valentin Delobel a tenté de l'étrangler. Le jeune homme affiche, lui, un œil

au beurre noir causé par des coups de bâton de ski qu'elle lui a assésés. Plus tard, ils continuent de s'expliquer par SMS, et Valentin lui envoie alors un message effroyablement prédictif : « Dieu merci, tu n'as pas pensé à un couteau »... Était-ce la chronique d'une mort annoncée ? « Rien ne laissait présager cette issue, affirme M<sup>e</sup> Medico. Le soir des faits qu'on reproche [à Kelly L.] n'est pas la résultante de mois de violences continues, néanmoins M. Delobel pouvait se montrer brutal envers elle. Et ce soir-là, particulièrement. Ma cliente a agi en état de légitime défense et ne souhaitait pas sa mort. »

Expertisée dans le cadre de l'instruction, Kelly L. présente une « personnalité borderline », d'après le psychiatre nommé, et souffrirait d'un trouble dépressif. Selon son conseil, « elle regrette amèrement son geste. Elle a conscience qu'elle laisse derrière elle un orphelin et estime que sa place est pour le moment en détention ». Jugée à partir du 19 février devant la cour d'assises de l'Isère, Kelly L. devra répondre de meurtre sur conjoint. ■

Choisissez

**Marianne**



**1€** LE PREMIER MOIS

Découvrez nos offres sur

[offres.marianne.net](http://offres.marianne.net)